



Semaine du 06 mars 2023 au 12 mars 2023

N° 280



La Chambre s'engage dans la défense de la CRPCEN

Le Sénat étudie depuis le 2 mars le projet de réforme des retraites.

Pour le moment, seuls deux articles ont été adoptés : Le premier sur la suppression de cinq régimes spéciaux (RATP, Industries électriques et gazières, Banque de France, Conseil économique, social et environnemental et CRPCEN) et le deuxième, retoqué à l'Assemblée nationale, créant un index senior.

Par ailleurs, l'amendement 2057 déposé par M. RETAILLEAU remet en cause la clause dite du grand-père.

En ma qualité de Présidente d'une compagnie qui compte plus de 2.000 collaborateurs, j'ai pris l'initiative de contacter nos sénatrices et sénateurs afin de leur indiquer que notre caisse ne constitue pas un régime spécial de sécurité sociale, mais bien un régime autonome, sans aucune participation financière de l'Etat.

Je leur ai rappelé que son financement unique l'a rendu pérenne et excédentaire puisque notre régime est financé au moyen des cotisations supérieures versées par les collaborateurs et abondé par une contribution de tous les notaires, égale à 4% de leur chiffre d'affaires brut.

Au nom du principe d'égalité, il ne saurait être question de maintenir ces surcotisations, alors même que la CRPCEN serait supprimée !

J'ai attiré l'attention de nos sénateurs sur le fait que les collaborateurs du notariat viendront grossir les rangs des bénéficiaires du régime général, sans aucun bénéfice, ni pour l'Etat, ni pour nos collaborateurs.

Enfin, je les ai instamment priés de se rallier à l'amendement présenté par Messieurs les Sénateurs CANEVET, DUFFOUR, PRINCE et LEVI et Madame la Sénatrice SAINT-PE, et à défendre ce régime autonome et non spécial !

Entretemps, il a été annoncé que la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion se réunira ce mercredi 15 mars. Je saisirai chacun de ses membres afin de les alerter sur la situation de notre régime.

Soyez toutes et tous assuré(e)s de l'engagement des élus de la Chambre dans la défense de la CRPCEN et de leur solidarité à votre égard.

Catherine DECAEN
Présidente



Inscrire un collaborateur au fil d'infos

ACTUALITÉS



DÉFENSE DE LA CRPCEN

A Caen, de nombreux collaborateurs ont participé à la manifestation du 7 mars !

[manif-caen-1.jpg](#)

[manif-caen-2.jpg](#)

[manif-caen-3.jpg](#)



LOI SEMPASTOUS : MISE EN PRATIQUE DE L'AUTORISATION ADMINISTRATIVE

Conférence en ligne : **Jeudi 23 mars 2023 de 14h30 à 15h15**

[Afin de participer à l'événement, inscrivez-vous ici avant le 20 mars 2023.](#)

Programme à télécharger ci-dessous.

[conf-en-ligne-safer.png](#)



VÉRIFICATION DES VIREMENTS

La Banque des Territoires a mis en place à l'ouverture des services, un délai durant lequel l'ensemble de vos virements seront positionnés en instance jusqu'à 11h.

Sans intervention de votre part, toutes les opérations seront traitées à 11h.

Ce laps de temps supplémentaire jusqu'à 11h est laissé aux

offices pour permettre d'effectuer les dernières vérifications nécessaires sur la cohérence et l'exactitude des opérations préparées hors virements internes d'office à office (virements en instance préparés par exemple la veille au soir ou dans la nuit).

Si vous repérez des opérations frauduleuses, il est impératif de contacter en urgence votre Centre de Services Bancaires avant 10h afin de bloquer ces opérations. Les horaires de saisie de vos opérations restent inchangés.

Par ailleurs, les établissements bancaires Société Générale et Crédit du Nord ont fusionné le 1er janvier 2023.

Dans ce cadre, les comptes des clients ex-Crédit du Nord vont être renumérotés en compte Société Générale. Une communication sera effectuée par le groupe Société Générale auprès de ces clients.

Afin d'accompagner ce changement important prévu d'avril à juin 2023, la Caisse des Dépôts et Consignations vous communiquera prochainement la renumérotation des comptes des clients Crédit du Nord avec qui vous avez récemment procédé à une transaction.

Les anciennes coordonnées bancaires de vos clients Crédit du Nord deviendront rapidement obsolètes et ne pourront plus être utilisées sous peine de rejet. Les informations sur les nouvelles coordonnées bancaires de vos clients vous seront transmises au fil de l'eau via votre Espace numérique de stockage (ENS) grâce à un document qui recensera tous vos clients dont le RIB aura été recodifié.

Autorité
de la concurrence



AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

1) L'Autorité de la concurrence saisie le 10 février 2023, vient de rendre public son avis sur le projet de décret relatif au code de déontologie des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

2) M. Walid Chaiehloudj a été nommé membre du collège de l'Autorité de la concurrence en qualité de personnalité qualifiée au titre des missions spécifiques relatives à la liberté d'installation des notaires, des commissaires de justice et des avocats aux Conseils.

Pour information, la loi dispose que, lorsque l'Autorité délibère sur les questions relatives à l'installation des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation et sur les questions relatives à l'installation des notaires et des commissaires de justice, « son collège comprend deux personnalités qualifiées nommées par décret pour une durée de trois ans non renouvelable » (article L.462-4-1 et L. 462-4-2 du Code de commerce).

Pour mémoire, les prochaines délibérations du collège relatives à ces missions interviendront d'ici la fin de l'année 2023.

L'Autorité a en effet lancé en fin d'année dernière et en ce début d'année, des consultations publiques en vue de préparer des avis sur la liberté d'installation des notaires, des commissaires de justice et des avocats aux Conseils.



CONJONCTURE IMMOBILIÈRE

Les statistiques immobilières ont été mises à jour : données arrêtées au 31 décembre 2022.

À télécharger : un export de la Conjoncture Immobilière Départementale (CID) pour chacun des trois départements de la Compagnie.

[cid-light14-2022t4.pdf](#)

[cid-light50-2022t4.pdf](#)

[cid-light61-2022t4.pdf](#)



DDFIP 50 : BULLETIN D'INFO ParteNOTaire

Au sommaire de ce numéro de mars :

- La facturation électronique
- La fin de l'expérimentation du paiement en ligne des impôts des particuliers par les notaires
- Le service de l'enregistrement du SPFE de Coutances
- Les nouveautés législatives (fiche technique)

[partenotaire50-mars-2023-0.pdf](#)



NAISSANCE

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de Lorrain le 16 février dernier, fils de Me Soline DAMÈME, notaire à Condé-en-Normandie.



BON PLAN TRIP NORMAND RÉSIDENCE GOËLIA

Des réductions Exclusives jusqu'à -45% en juillet et août sur un choix de résidences Goélia : [Côté Nature](#), [Côté Montagne](#), [Côté Sud](#), [Côté Ouest](#)

Pour en profiter, cliquez [ici](#) et posez une option.

Pour valider votre réservation appelez le 02 31 82 48 65.

Et pour le reste de l'année, une réduction de 10% minimum cumulable avec les prix promotionnels de dernière minute ou « découverte ». Appelez le 02 31 82 48 65 afin d'obtenir votre code de réduction.



CHANGEMENT D'ADRESSE

- Initialement situé au 29 Avenue de la 2ème DB à Argentan, l'office notarial de Me FOURQUEMIN a déménagé au 3 Boulevard du Général Koenig à Argentan.



DÉCLARATION LSN RC - PLATEFORME DECAN

Pour effectuer vos déclarations de sinistre en ligne, cliquez [ici](#).

CLÉS REAL

05
AVRIL

[S'inscrire](#)

19
AVRIL

[S'inscrire](#)

FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

Mars

16

ASPECTS LIQUIDATIFS DES RUPTURES ENTRE CONCUBINS ET PARTENAIRES DE PACS

22 - 23

SÉMINAIRE OBLIGATOIRE
NOTAIRE NOUVELLEMENT NOMMÉ - 22 et 23 mars 2023
(2 jours)

30

PASSER EN MODE ENTREPRISE

Avril

06

LE STATUT DU FERMAGE :
Contours et détours

Mai

05

BIOÉTHIQUE, PMA, ADOPTION ET
ÉTAT CIVIL : Le rôle du notaire en
matière de filiation

11

FAIRE FACE AUX INCAPACITÉS :
déttection, outils et solutions

Juin

08

LA MÉDIATION, L'ALLIÉE DU
NOTAIRE

15

EXONÉRATION DUTREIL :
Transmission de société ou
d'entreprise par succession et
donation

20

TABLEAU DE BORD - JOURNÉE
COMPTABLE SIMPLIFIÉE ET
ACTUALISATION DU TARIF

Septembre

12

SOCIÉTÉS AGRICOLES ET
TRANSMISSION DE
L'ENTREPRISE AGRICOLE

Octobre

10

ACHETER HORS MARIAGE :
anticipation du partage

Novembre

24

**ACTUALITÉS DES
RECTIFICATIONS FISCALES EN
TVA IMMOBILIÈRE, PLUS-VALUES
PROFESSIONNELLES ET
CHANGEMENTS DE RÉGIMES
FISCAUX**

Décembre

05

**LES DÉCLARATIONS DE
SUCCESSION - niveau expert**



Accédez à votre wishlist

VIE DE LA COMPAGNIE

01
MARS

**Reprise de fonctions de Me Stéphanie COLOMBIER,
notaire salariée**

SAS NOËL & PAQUET-HEURTEVENT, notaire associés,
Douvres-la-Délivrande

09
MARS

**Nomination de Me Sophie CHEVALIER épouse
GUILLON, notaire salariée**

SCP LE BRAS & GUILLON, notaires associés, Argentan

09
MARS

**Nomination de Me Audrey SANLAVILLE, notaire
associée**

SELAS COQUELIN & ASSOCIÉS, Ouistreham

09
MARS

Nomination de Me Elise PICQUE-SCHEIDT, notaire associée

SELAS COQUELIN & ASSOCIÉS, Caen

ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATION

LAIZE-CLINCHAMPS

ECOUCHES LES VALLEES

CIRAL

AGENDA DES ÉLUS

13
MARS

Réunion des membres du Bureau de la Chambre.

Rencontre avec les étudiants en droit dans le cadre de la Journée du Notariat à l'Université de Caen - 17h Amphi Demolombe.

SUCCESSIONS

Calvados :

LE GALL Bernard Auguste Pierre
Georges
CHESNEL ACHILLE
VANDEN-DURPEL Brigitte
LEPAULMIER David
CHEVALLIER CLAUDE
LOPES-CURVAL PHILIPPE

Manche :

LE DISSEZ Yannick
RICHARD JOSETTE
SEBIRE JOHNNY
RENAUD VICTOR
VAUTIER Suzanne
MAUGER Lucette
ASTRE LOUISE

Orne :

TRESSE MICHEL
KERNANE GERARD
LEBIGOT Ludovic
MEILLAN NÉÉ CHOLET
MARTINE
PINON Françoise

DUBUS WILLIAM
GARNIER Sylvain
THOMAS Roger
DESVAUX Michel
LOMBARD Frédérique
VILET GHISLAINE
PERREE MAGALI
GILBERT FREDERIC
GIRAUD DIT JACQUELIN JEAN
CLAUDE
SPENCER JEFF
ALIZIER ANDRE
BANCKAERT André
LEBRET ALICE
BRIQUET ALBERT
LIARD Marie
RICHEL ALBINE
LEPLAT Emile
DESCLOS LOUIS
QUEDILLAC NÉE HOUILLIER
GENEVIEVE
MESKINE -SCHMITT PATRICIA

Autres :

HANOCQ Bernard
GUERIN JACQUELINE



[**Voir les fils d'infos précédents**](#)

[Se désabonner](#)